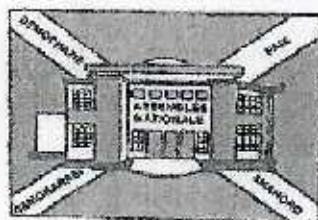


ASSEMBLEE NATIONALE



LE PRESIDENT

130/PAN/668/2022

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Bujumbura, le 24/12/2022

SENAT DU BURUNDI	
Reçu le	22/12/2022
Sous le n°	1423/2022
Traité le	
Date de la séance	
Classé	

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, avec les assurances de Notre plus haute considération.

Au Très Honorable Président du Sénat
à
GITEGA.

Très Honorable Président,

Conformément à l'article 196 de la Constitution de la République du Burundi, Nous avons l'honneur de vous transmettre le projet de loi organique n°1/... du .../.../20... portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, des collines ou quartiers de la République du Burundi, tel qu'adopté par l'Assemblée nationale en date du 15 décembre 2022.

Vous trouverez, en annexe, les amendements y relatifs.

Vous en souhaitant bonne réception, Nous vous prions d'agréer, Très Honorable Président, les assurances de Notre très haute considération.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gélase Daniel NDABIRABE

**C.P.I à :**

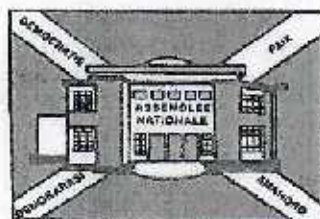
- Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République.

à

BUJUMBURA

ASSEMBLEE NATIONALE

REPUBLIQUE DU BURUNDI



LE PRESIDENT



Bujumbura, le 24/12/2022

130/PAN/668/2022

AMENDEMENTS ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE LORS DE L'ANALYSE ET DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI N°1/... DU .../.../20... PORTANT DETERMINATION ET DELIMITATION DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES ZONES, DES COLLINES OU QUARTIERS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Lors de l'analyse et de l'adoption du projet de loi susmentionné, les amendements suivants ont été adoptés par l'Assemblée nationale :

1. AMENDEMENTS DE FORME

N°	Matière amendée	Amendements	Motivation
1	Au niveau du titre du projet de loi organique sous analyse, 1 ^{ère} ligne	Remplacer « 22 » par « ... ».	Corrections de forme
	2 ^{ème} ligne	- Mettre une virgule après le mot « ZONES ».	
	3 ^{ème} ligne	Remplacer « / » par « ou » et faire de même partout dans le texte où cela apparaît.	
2	Après les visas, sur le groupe de mots : « L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté »	Ecrire « Nationale » en commençant par une lettre minuscule.	Abus de majuscule.
3	Sur le groupe de mots : « La Cour Constitutionnelle ayant.... », 2 ^{ème} ligne	Remplacer « 22 » par « ... ».	L'année de promulgation n'est pas connue.
4	CHAPITRE I, article 2, 1 ^{ère} ligne	Ecrire « présente » au lieu « presente ».	Correction d'orthographe.

4

5	CHAPITRE II	Ecrire : « CHAPITRE II » et non « CHAP II ».	Correction de forme.
6	CHAPITRE II , article 3, alinéa 1, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} lignes	Ecrire le chiffre « 5 » et les nombres « 42 , 451 et 3040 » en lettres.	Correction de forme.
	Alinéa 2, 2 ^{ème} ligne	Ajouter un déterminant « un » devant le groupe de mots « chef de zone ».	Correction de forme.
7	Article 6, à la 4 ^{ème} colonne	Ajouter le groupe de mots « et/ou quartiers » après le mot « collines ».	Correction de forme.
8	Au niveau de la commune Cibitoke, - Zone Buhindo	Ecrire la colline « Kivumvu » au lieu de « Kivumu ».	Erreur de frappe
	- Zone Murwi	Ecrire la colline « Bubogora » au lieu de « Buhogora ».	Erreur de frappe
9	Au niveau de la commune Mugina, - Zone Buhoro	Ecrire la colline « Busesa » au lieu de « Rusesa ».	Idem.
	- Zone Butahana	Ecrire la colline « Muhungu » au lieu de « Muhungo ».	Ibidem.
	- Zone Nyamakarabo	Ecrire la colline « Gitumba » au lieu de « Gitunda ».	Erreur de frappe.
10	Au niveau de la commune Mugina, Zone Rugajo	Ecrire la zone « Rugajo » au lieu de « Rugano ».	Idem.
11	Au niveau de la commune Isare, Zone Martyazo	Ecrire la zone « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Ibidem.
12	Au niveau de la commune Muha devenue commune Mugere, - Zone Kanyosha devenue zone Ruyaga	Ecrire la colline « Buzige » au lieu de « Bugize ».	Erreur de frappe.
13	Au niveau de la commune Muhuta, - Zone Bugarama	Ecrire la colline « Kagona » au lieu de « Kagoma ».	Ibidem.
	- Zone Ruteme	Ecrire la colline « Mihororo » au lieu de « Muhororo ».	Erreur de frappe.

14	Au niveau de la commune Mukaza, - Zone Buyenzi	Ecrire le quartier « Swahili » au lieu de « Swahiri ».	Idem.
15	Au niveau de la commune Ntahangwa, - Zone Benga	Ecrire la colline « Kwigere » au lieu de « Kwigera ».	Erreur de frappe.
	- Zone Cibitoke	Ecrire le quartier « Muhuza » au lieu de « Muhuzo ».	Idem
	- Zone Gihosha	Ecrire le quartier « Winterekwa » au lieu de « Kuwinterekwa ».	Ibidem.
	- Zone Maramvya devenu Mutimbuzi	Ecrire le quartier « Bigwati » au lieu de « Birwati ».	Erreur de frappe.
16	Au niveau de la commune Butihinda, - Zone Giteranyi	Ecrire la colline « Karugunda » au lieu de « Karungunda ».	Erreur de frappe.
	- Zone Nyagatovu	Ecrire la colline « Gitaramuka » au lieu de « Butaramuka ».	Idem.
	- Zone Tura	Ecrire la colline « Mibakwe » au lieu de « Kibakwe ».	Ibidem.
17	Au niveau de la commune Cankuzo, - Zone Gitanga	Ecrire la colline « Rujungu » au lieu de « Rucungu ».	Erreur de frappe.
	- Zone Kigamba	Ecrire la colline « Rusagara » au lieu de « Rusaga ».	Idem.
18	Au niveau de la commune Gisagara, -Zone Mugeru	Ecrire « Kaniha » au lieu de « Kanisha »	Ibidem
19	Au niveau de la commune Butaganzwa -Zone Bisinde -Zone Muriza	-Ecrire la colline « Kazimya » au lieu de « Kazimyo » ; - Ecrire la colline « Bartye » au lieu de « Batye »	Erreur de saisie Idem
20	Au niveau de la commune Gisuru, - Zone Nyabitsinda	Ecrire la colline « murehe » en commençant par une lettre majuscule.	Abus de minuscule.

21	Au niveau de la commune Muyinga, - Zone Gasorwe	Ecrire la colline « Rusimbuko » au lieu de « Busimbuka ».	Erreur de frappe.
	- Zone Kiyanza	Ecrire la colline « Rurtyazo » au lieu de « Rutyazo ».	Idem.
	- Zone Kiremba	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Ibidem.
	- Zone Muyinga	Ecrire la colline « Rwimbogo » au lieu de « Gwimbogo ».	Erreur de frappe.
22	Au niveau de la commune Ruyigi, - Zone Ruyigi	-Supprimer le mot « colline » ;	Erreur de frappe.
	- Zone Butezi	-Ecrire la colline « Nkongwe » au lieu de « Mpogwe »	Idem
23	Au niveau de la commune Bugendana, - Zone Mutaho	Ecrire la colline « Mushikanwa » au lieu de « Mushikanywa ».	Erreur de frappe.
24	Au niveau de la commune Gitega, -Zone Rutegama	Ecrire le nom du quartier « zege » en commençant par une lettre majuscule.	Abus de minuscule.
25	Au niveau de la commune Karusi, - Zone Mayenzi	-Ecrire la colline « Rutonganikwa » au lieu de « Rutonganirwa » ;	Erreur de frappe.
		-Ecrire « Burenza » au lieu « Bukemba ».	Erreur de saisie.
26	Au niveau de la commune Mwaro, - Zone Kanka	Ecrire la colline « kanka » en commençant par une lettre majuscule.	Abus de minuscule.
	- Zone Kayokwe	Ecrire la colline « Rusivya » au lieu de « Busivya ».	Erreur de frappe.
		Ecrire la colline « Ruramba » au lieu de « Muramba ».	Idem.
	- Zone Mwaro	Ecrire la colline « Rurtyazo » au lieu de « Rutyazo ».	Ibidem.
27	Au niveau de la commune Nyabihanga, - Zone Kibungere	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
	- Zone Musama	Ecrire la colline « Gisirtye » au lieu de « Gisitye ».	Idem.
	- Zone Nyarucamo	-Ecrire la zone « Nyarucamo » au lieu de « Nyarucano ». -Ecrire la colline « Nkurunzi » au lieu de « Nkundusi »	Ibidem.

	- Zone Rusaka	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
28	Au niveau de la commune Kiganda, - Zone Gatabo	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
	- Zone Rutegama	Ecrire la colline « Marumane » au lieu de « Murumane ».	Idem.
29	Au niveau de la commune Shombo, - Zone Mugogo	Ecrire la colline « Kizingoma » au lieu de « Kizigoma ».	Erreur de frappe.
30	Au niveau de la commune Makamba, - Zone Mugeni	Ecrire la colline « Kiyange » au lieu de « Kiyanye ».	Erreur de frappe.
31	Au niveau de la commune Mabanda, - Zone Kayogoro	Ecrire la colline « Kigamba » au lieu de « KIgamba ».	Abus de majuscule.
	- Zone Kayove	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
32	Au niveau de la commune Busoni, - Zone Nyagisozi	Ecrire la colline « Nyange » au lieu de « Kunyange »	Erreur de saisie
33	Au niveau de la commune Matongo, - Zone Nyabibuye	Ecrire la colline « Kigwandi » au lieu de « Kirwandi ».	Erreur de frappe.
34	Au niveau de la commune Kiremba, - Zone Birambi	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
	- Zone Gakere	Ecrire la colline « Ngeramigongo » au lieu de « Ngeramigogo ».	Idem.
	- Zone Kiremba	Ecrire la colline « Cagwa » au lieu de « Carwa ».	Ibidem.
35	Au niveau de la commune Kirundo, - Zone Gashingwa	Ecrire la colline « Martyazo » au lieu de « Matyazo ».	Erreur de frappe.
	- Zone Kigina	Ecrire la colline « Kigina » au lieu de « KigIna ».	Abus de majuscule.
	- Zone Kirundo	Supprimer « s » sur le quartier « Windora ».	Erreur de frappe.

2. AMENDEMENTS DE FOND

N°	Matière amendée	Amendements	Motivations
1	Au niveau du titre de ce projet de loi organique sous analyse, 1 ^{ère} ligne :	Après le mot « PORTANT », faire suivre le mot « DETERMINATION » et la conjonction de coordination « ET ». Et le titre devient : « PROJET DE LOI ORGANIQUE N°1/ ... DU ... /.../ 20... PORTANT DETERMINATION ET DELIMITATION DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES ZONES, DES COLLINES OU QUARTIERS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ».	Conformité à la Constitution.
2	Au niveau des définitions, article 2 :	Définir : - la province : une division territoriale d'un Etat placé sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central. C'est le premier niveau de division administrative au Burundi. La province est subdivisée en communes. C'est une structure déconcentrée de l'Etat. - la commune : une entité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie organique et financière. Elle est subdivisée en zones. - la zone : une circonscription administrative déconcentrée placée sous l'autorité d'un délégué de la commune, intermédiaire entre celle-ci et la colline ou le quartier. Elle est subdivisée en collines et/ou quartiers. - la colline : une cellule de base de l'administration territoriale en milieu rural. Elle regroupe au moins deux sous collines géographiques. - le quartier : une communauté géographiquement localisée dans une grande ville, une ville, une banlieue ou une zone rurale, parfois	Meilleures définitions.

		constituée d'une seule rue et des bâtiments qui la bordent. - la décentralisation : un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences, des pouvoirs et des ressources de l'Etat vers des entités ou collectivités locales distinctes de lui. - la déconcentration : un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à implanter des autorités administratives représentant l'Etat dans des circonscriptions (entités) administratives locales et est dépourvue d'autonomie et de personnalité morale.	
3	Article 3, alinéa 1	Supprimer le groupe de mots « territoire de la République du » et libeller cet alinéa 1 comme suit : « Le Burundi est subdivisé en cinq (5) provinces, quarante-deux (42) communes, quatre cent cinquante et une (451) zones, trois mille quarante-deux (3040) collines ou quartiers ».	Conformité à la Constitution.
	Article 3, alinéa 2, 1 ^{ère} ligne	Remplacer le mot « dirigée » par « administrée ». Ecrire l'alinéa comme suit : « Une province est administrée par un gouverneur de province, une commune par un administrateur communal sous la supervision et le contrôle du conseil communal, une zone par un chef de zone, un quartier par un chef de quartier et une colline par un chef de colline ».	Idem.
4	CHAPITRE II, Section 1, article 4, point 5 ^o	Remplacer « NGOZI » par « BUTANYERERA ».	Harmonisation avec l'exposé des motifs.
	Alinéa 2, 1 ^{ère} ligne	Supprimer la préposition « à » et insérer le groupe de mots « dans les villes de » entre les mots « respectivement » et « Bujumbura ». L'alinéa est ainsi libellé :	Précision utile.

		« Les chefs-lieux des provinces se trouvent respectivement dans les villes de Bujumbura, Cankuzo, Gitega, Makamba et Ngozi »	
5	Section 2, article 5, Province de BUJUMBURA, Commune Mubimbi	Remplacer Commune « Mubimbi » par Commune « Isare ».	Conformité à l'exposé des motifs.
	Commune Muha	Remplacer Commune « Muha » par Commune « Mugere ».	Considérations historiques, géographiques et touristiques.
	Commune Mugongo-Manga	Remplacer Commune « Mugongo-Manga » par Commune « Rwibaga ».	Conformité à l'exposé des motifs.
6	Province de BURUNGA	Remplacer Commune « Mpinga-Kayove » par Commune « Musongati ».	Idem.
7	Section 3, article 6, I. PROVINCE DE BUJUMBURA, Commune Bubanza, chef-lieu de la commune Bubanza, Zone Bubanza	Ajouter le mot « Quartier » devant « Bubanza » et « Buhororo ». Les quartiers de la zone Bubanza sont : 1. Quartier Bubanza 2. Quartier Buhororo 3. Quartier Giko 4. Quartier Matonge 5. Quartier Ruvumvu	Conformité à l'exposé des motifs.
	Zone Kivyuka	Après la colline « Munanira », ajouter la colline « Gashinge » Les collines de cette zone deviennent : 1. Busiga 2. Gatare 3. Kiziba 4. Munanira 5. Gashinge	Conformité à l'exposé des motifs.
	Zone Ntamba	Supprimer la colline « Gashinge ». Les collines de cette zone deviennent : 1. Mpinga 2. Ntamba 3. Rugeyo 4. Rusekabuye	Elle figure déjà dans la zone Kivyuka.

		5. Rushiha	
8	Commune Mugina, chef-lieu de la commune Mugina	Remplacer le chef-lieu de la commune « Mugina » par « Mabayi ».	Proximité des services publics à la population.
	Zone Rubona	Scinder en deux la colline de « Kagurutsi » et créer une nouvelle colline appelée « Gisumo ». Les collines de cette zone deviennent : 1. Kagurutsi 2. Gisumo 3. Ngoma 4. Nyamihana 5. Rubona	Idem.
9	Commune Mpanda, Zones Gihanga, Mpanda, Muzinda et Rugazi	- Scinder en deux la zone « Mpanda » de la commune « Mpanda » pour donner naissance aux nouvelles zones de « Butanuka » et « Mpanda ». - Scinder aussi en deux la zone « Gihanga » pour donner naissance aux nouvelles zones « Gihanga » et « Muduhugu ». - Rattacher la colline « Gifugwe » de la zone « Musenye » à la zone « Mpanda ». - La colline « Mutara » de l'ancienne zone « Maramvya » et la sous colline « Kazazi » de TR 12 « Kirekura » sont rattachées à la zone « Muzinda » ; - La colline de « Kayange » de l'ancienne zone « Muzinda » est rattachée à la nouvelle zone « Rugazi » Ainsi, les collines de ces nouvelles zones sont constituées de : <u>Zone Butanuka</u> 1. Kivyibusha 2. Ruziba 3. Kanenga 4. Butanuka 5. Butembe	Proximité des services publics à la population.

		<u>Zone Mpanda</u> 1. Gifugwe 2. Gahwazi 3. Gatagura 4. Masha 5. Nyomvyi <u>Zone Mudubugu</u> 1. Busongo 2. Rugunga 3. Kagwema 4. Gihungwe 5. Muyange 6. Cabiza <u>Zone Gihanga</u> 1. Buramata 2. Gihanga 3. Kizina 4. Murira 5. Rumotomoto <u>Zone Muzinda</u> 1. Butanuka 2. Kibenga 3. Kirengane 4. Mutara 5. Muzinda <u>Zone Rugazi</u> 1. Bugume 2. Karambira 3. Kibuye 4. Nyenkarange 5. Kayange 6. Rugazi	
10	Commune Isare, Zone Ryarusera	Détacher deux collines « Mwura » et « Kayoyo » de l'ancienne zone « Mugongo » et les rattacher à la nouvelle zone « Ryarusera » de la commune « Isare ». Les collines de cette zone sont : 1. Gakenke 2. Gishubi 3. Mugomere 4. Muhweza 5. Zinga	Proximité des services publics à la population.

		6. Mwura 7. Kayoyo	
11	Commune Mugongo-Manga devenue Rwibaga Zone Kankima	Le chef-lieu de la commune « Rwibaga » est « Jenda » Détacher la colline « Gisarwe » de la zone « Kankima » ainsi que la colline de « Murunga » de la zone « Jenda » et les rattacher à la nouvelle zone « Mugongo » de la Commune « Rwibaga ». Les nouvelles collines de la zone Mugongo sont : 1. Butagazwa 2. Mugongo 3. Gisarwe 4. Murunga	Proximité des services publics à la population.
12	Chef-lieu de la commune de Muha devenu Mugere Zone Kinindo	- Remplacer le nom du chef-lieu de la commune « MUHA » par « Ruziba ». - Remplacer le nom de la zone « MUHA » par « Kanyosha ».	Localisation adéquate.
	Zone Mubone	Remplacer le quartier « Cubahiro » par le quartier « Rukamo ».	Idem.
	Zone Mutambu devenue Buhanda	Détacher la colline « Kimina » de la zone « Ramha » et la rattacher à la zone « Mubone ». Les collines de cette zone deviennent : 1. Gitenga 2. Mubone 3. Rugembe 4. Kimina	Conformité à l'exposé des motifs.
		Remplacer la zone « Mutambu » par « Buhanda » avec son chef-lieu à « Rukingiro ». Les collines de la zone Buhanda sont : 1. Bugongo 2. Buhanda 3. Mascnga 4. Nyankere 5. Nyarwedeka 6. Rukingiro	Appellation adéquate.

	Zone Kanyosha devenue Ruyaga	7. Ruvyagira -Remplacer le nom de la zone « Kanyosha » par « Ruyaga ». -Ajouter la colline de « Bigwa » à cette zone. Les collines de la nouvelle zone « Ruyaga » sont : 1. Buzige 2. Buhonga 3. Kabumba 4. Mboza 5. Mwico 6. Ruyaga 7. Bigwa	Eviter la confusion. Correction d'une omission de la « colline Bigwa ».
13	Commune Muhuta, Zone Gitaza	- Fusionner les collines « Kibingo » et « Nyangushwe » pour donner naissance à une nouvelle colline appelée « Kibingo » - Fusionner les collines « Mubanga » et « Kinyovu » pour donner naissance à une nouvelle colline appelée « Mubanga » Les collines de cette zone deviennent : 1. Gasange 2. Gitaza 3. Kibingo 4. Mubanga 5. Mubone 6. Rutunga	Conformité à l'expose des motifs.
	Zone Magara	- Fusionner les collines « Cashi » et « Gitwaro » pour donner naissance à une nouvelle colline appelée « Cashi » -Les collines « Magara I » et « Magara II » deviennent respectivement « Vuma » et « Magara ».	Viabilité de la zone.

		Les collines de la zone Magara sont : 1. Burangwa 2. Cashi 3. Vuma 4. Kazigo 5. Magara 6. Mugendo	
14	Commune Mukaza, Zone Mukaza	Fusionner les quartiers « Kiriri » et « Gatoke » pour donner naissance à un nouveau quartier appelé « Kiriri ».	Viabilité du quartier.
15	Commune Ntahangwa, Zone Buterere	Détacher le quartier « Maramvya » de l'ancienne zone « Buterere », le renommer « Mutimbuzi » et le rattacher à la nouvelle zone « Mutimbuzi ».	Proximité des services publics à la population.
	Zone Cibitoke	Après le quartier « Mutakura », créer un 8 ^{ème} quartier appelé « Nyamwiza ».	Proximité des services publics à la population.
	Zone Gihosha	Ajouter le quartier « Kigobe ».	Meilleure localisation
	Zone Kinama, Quartier Socarti	- Remplacer le mot « Socarti » par « Twizerane ». - Détacher le quartier « Twizerane » de la zone « Kinama » et le rattacher à la zone « Kamenge ».	Meilleure appellation Meilleure localisation du quartier
	Zone Ngagara	Changer les appellations des quartiers « Muco , Mahoro et Bumwe » pour porter respectivement les noms des quartiers « Mubano , Gateka et Majambere ».	Eviter la confusion pour les mêmes quartiers limitrophes qui portent les mêmes noms.
	Zone Maramvya devenue Mutimbuzi	Scinder en deux la nouvelle zone « Maramvya » en zone « Mutimbuzi » et zone « Kirckura ». La zone « Mutimbuzi » est composée de : 1. Quartier Mutimbuzi 2. Quartier Masanganzira 3. Quartier Samariro 4. Quartier Mugirigiri 5. Quartier Muzazi 6. Quartier Bigwati 7. Quartier Buhomba	Proximité des services publics à la population.

		La zone « Kirekura » est composée des collines de: 1. Budahirwa 2. Kivogero 3. Nyaruhama 4. Mikangara 5. Bugoma	
16	II. PROVINCE DE BUHUMUZA, Commune Cankuzo, Zone Gitanga	Scinder en deux la colline « Rujungu ». Les deux nouvelles collines sont « Rujungu » et « Kigaga ». Les collines de cette zone redeviennent : 1. Nyamatongo 2. Gitanga 3. Kibungo 4. Mashiga 5. Rujungu 6. Kigaga 7. Saswe 8. Shinge	Proximité des services publics à la population.
	Zone Kigamba	Scinder en deux les collines « Rusagara » et « Rwamvura » pour avoir respectivement les nouvelles collines « Rusagara » et « Kazihaziha » d'une part, « Rwamvura » et « Gisenga » d'autre part. Les nouvelles collines de cette zone sont: 1. Gatunguru 2. Hamure 3. Kigamba 4. Kivumu 5. Nyarurambi 6. Rusagara 7. Rwamvura 8. Gisenga 9. Kazibaziba	Idem.
17	Commune Gisuru	Remplacer le chef-lieu de cette commune « GISURU » qui était « GISURU » par « NYABITARE ».	Meilleure localisation
18	PROVINCE de GITEGA : Commune Gishubi, zone Bukirasazi	Détacher la colline « Nyambuye » de la zone « Kibere » commune « Gishubi » et la rattacher à la zone « Bukirasazi » de la	Proximité des services publics à la population.

		commune « Gishubi ».	
	Zone Ryansoro	Détacher les collines « Nyentambwe et Murenge » de la zone « Mahwa » de l'ancienne commune « Matana » et les rattacher à la nouvelle zone « Ryansoro » de la commune « Gishubi ».	Idem.
19	Commune Nyabihanga	Remplacer le chef-lieu de la nouvelle commune « Nyabihanga » par « Ndava ».	Meilleure localisation.
	Commune Mwaro, Zone Gisozi	Détacher le quartier « Ruyange » de la zone « Mwaro » et le rattacher à la nouvelle zone « Gisozi ». Les collines et quartiers de la nouvelle zone Gisozi sont : 1. Buburu 2. Gisozi 3. Kibimba 4. Musivya 5. Ndava 6. Nyamiyaga 7. Quartier Nyarukinya 8. Quartier Ruyange 9. Rweza	Proximité des services publics à la population
	Zone Mwaro	Supprimer de cette zone le « quartier Ruyange »	Ce quartier a été transféré dans la zone de Gisozi.
20	Zone Fota	Supprimer de cette zone la colline « Iligiro »	Cette colline est déjà localisée dans la zone Murago
21	Commune Muramvya, Zone Bukeye	Ajouter à cette zone la nouvelle colline « Shumba ». Les nouvelles collines de la zone « Bukeye » sont : 1. Gahaga	Proximité des services publics à la population

		2. Gikonge 3. Kivogero 4. Rweteto 5. Shumba	
22	Commune Makamba, Zone Bigina	Scinder la zone « Bigina » en deux zones à savoir : la zone « Bigina » et la zone « Nyantakara ». Les nouvelles collines de la zone « Bigina » sont : 1. Bigina 2. Gasenga 3. Kibara 4. Mayange 5. Mudaturwa 6. Mukingo 7. Musasa 8. Sampeke Les collines de la zone « Nyantakara » sont : 1. Gitaba 2. Mugeregere 3. Muguruka 4. Nyantakara	Proximité des services publics à la population
	Zone Kayogoro	-Fusionner les quartiers « Gasimbo » et « Mushasha » pour donner naissance à un nouveau « quartier Mushasha » -Fusionner les quartiers « Bugorora » et « Gitaramuka » pour donner naissance à un nouveau « quartier Gitaramuka ».	Viabilité des quartiers.
23	Commune Musongati (ex Commune Mpinga-Kayove), Zone Gatakazi	Détacher la colline « Maganahe » de la zone « Musongati » et la rattacher à la zone « Gatakazi ».	Conformité à l'exposé des motifs.
24	Commune Mabanda, Zone Mabanda	Supprimer le quartier « Nyabusunzu ».	Conformité à l'exposé des motifs.
	Zone Mpinga	Scinder en deux la colline « Mazuru » de la zone « Kayove » en deux collines à savoir : « Mazuru » et « Kigamba » et rattacher cette dernière à la zone « Mpinga ».	Proximité des services publics à la population.
	Zone Nyanza-Lac devenue Nyanza	Ecrire la zone « Nyanza » au lieu de « Nyanza-lac »	Meilleure appellation



25	Commune Busoni, Zone Nyenzi	Ajouter une nouvelle colline « Mubuga » née de la scission en deux de la colline « Kivumu » de la zone « Baziro » de la commune « Busoni ».	Proximité des services publics à la population
26	Commune Kayanza, zone Kayanza	Changer les collines « Kirema » et « Musave » respectivement en quartiers « Kirema » et « Musave ».	Considération de ces collines comme des centres urbains.
27	Commune Matongo Zone Matongo devenu Banga	-Détacher la nouvelle colline « Shumba » de la zone « Busangana » de la nouvelle commune « Matongo » et la rattacher à la zone « Bukeye » de la nouvelle commune « Muramvya ». -Remplacer zone « Matongo » par zone « Banga »	Proximité des services publics à la population Considération historique et touristique
28	Commune Kirundo, Zone Bugabira	Scinder en deux la colline « Nyabikenke » de la zone « Bugabira » pour donner naissance à deux nouvelles collines : « Gacimirindi » de la zone « Bugabira », et la colline « Kigina » de la zone « Kigina ».	Conformité à l'exposé des motifs.
	Zone Bukuba	Détacher la colline « Nyabihanga » de la zone « Gashingwa » et la rattacher à la zone « Bukuba ».	Meilleure localisation.
	Zone Gashingwa	Ajouter la colline « Nyakibanda »	Correction d'une omission
	Zone Kirundo	Changer la colline « Kavogero » en quartier « Kavogero ».	Il s'agit d'un centre urbain.
	Zone Rushubije	Fusionner les collines « Muyinza » et « Murarambwe » de la même zone pour donner naissance à la colline « Muyinza »	Viabilité de la colline
29	Commune Muhanga, Zone Nzewe	Détacher la colline « Jimbi » de la zone « Mibazi » et la rattacher à la zone « Nzewe » de la nouvelle commune « Muhanga ».	Conformité à l'exposé des motifs.
30	Commune Ngozi, Zone Buye	-Supprimer la colline « Butaganda » ; -La zone « Buye » bénéficie des collines	Conformité à l'exposé des motifs.

		« Nyarugunda » en provenances de la zone « Ngoma » de l'ancienne commune « Gashikanwa » et la colline « Muremera » en provenance de la colline « Gatsinda »	
	Zone Gatsinda	Scinder en deux la colline « Gitwa » de cette même zone pour donner naissance à deux nouvelles collines : « Gitundwe » et « Sabanerwa ».	Proximité des services publics à la population.
	Zone Mwumba	Fusionner les anciennes collines « Ntembe » et « Saramasaka » de cette même zone pour donner naissance à la nouvelle colline « Ntembe ».	Viabilité de la colline.
31	Commune Tangara, chef-lieu de la commune TANGARA	Remplacer « Tangara » par « Musenyi ».	Localisation exacte.
32	Article 8	Reformuler cet article comme suit : « Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente loi sont abrogées »	Formule consacrée

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE



**PROJET DE LOI ORGANIQUE N°1/... DU .../.../20... PORTANT DETERMINATION
ET DELIMITATION DES PROVINCES, DES COMMUNES, DES ZONES, DES
COLLINES OU QUARTIERS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Revu la loi n°1/006 du 10 décembre 1998 portant création de la province de Mwaro
et délimitation des provinces de Mwaro et de Muramvya ;

Revu la loi n°1/10 du 26 mars 2015 portant création de la province de Rumonge et
délimitation des provinces de Bujumbura, Bururi et Rumonge ;

Revu le décret-loi n°1/33 du 8 novembre 1991 portant modification du décret-loi
n°1/29 du 24 septembre 1982 portant délimitation des communes et provinces de la
République du Burundi ;

Le Conseil des ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée nationale et le Sénat ayant adopté ;

La Cour Constitutionnelle ayant déclaré la loi conforme à la Constitution dans son
arrêt RCCB ... rendu en date du .../.../20... ;

PROMULGUE :

CHAPITRE I : DE L'OBJET ET DES DEFINITIONS

Article 1 :

La présente loi détermine les provinces, les communes, les zones, les collines et quartiers qui composent le territoire de la République du Burundi.

Article 2 :

Au sens de la présente loi, on entend par :

La province : une division territoriale d'un Etat placé sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central. C'est le premier niveau de division administrative au Burundi. La province est subdivisée en communes. C'est une structure déconcentrée de l'Etat.

La commune : une entité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie organique et financière. Elle est subdivisée en zones.

La zone : une circonscription administrative déconcentrée placée sous l'autorité d'un délégué de la commune, intermédiaire entre celle-ci et la colline ou le quartier. Elle est subdivisée en collines et/ou quartiers.

La colline : une cellule de base de l'administration territoriale en milieu rural. Elle regroupe au moins deux sous collines géographiques.

Le quartier : une communauté géographiquement localisée dans une grande ville, une ville, une banlieue ou une zone rurale, parfois constituée d'une seule rue et des bâtiments qui la bordent.

La décentralisation : un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences, des pouvoirs et des ressources de l'Etat vers des entités ou collectivités locales distinctes de lui.

La déconcentration : un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à implanter des autorités administratives représentant l'Etat dans des circonscriptions (entités) administratives locales et est dépourvue d'autonomie et de personnalité morale.

CHAPITRE II : DE LA SUBDIVISION ET DE LA DELIMITATION

Article 3 :

Le Burundi est subdivisé en **cinq** (5) provinces, **quarante-deux** (42) communes, **quatre-cent-cinquante et une** (451) zones et **trois-mille quarante** (3040) collines ou quartiers.

Une province est **administrée** par un gouverneur de province, une commune par un administrateur communal **sous la supervision et le contrôle du conseil communal**, une zone par un chef de zone, un quartier par un chef de quartier et une colline par un chef de colline.

Section 1 : Des provinces

Article 4 : Les provinces de la République du Burundi sont :

- 1°. BUJUMBURA ;
- 2°. BUHUMUZA ;
- 3°. GITEGA ;
- 4°. BURUNGA ;
- 5°. BUTANYERERA.

Les chefs-lieux des provinces se trouvent respectivement **dans les villes de** Bujumbura, Cankuzo, Gitega, Makamba et Ngozi.

Section 2 : Des communes

Article 5 :

Les communes se répartissent par province, comme suit :

1°. Province de BUJUMBURA :

1. Commune Bubanza ;
2. Commune Bukinanyana ;
3. Commune Cibitoke ;
4. Commune Mpanda ;
5. Commune **Isare** ;
6. Commune **Mugere** ;
7. Commune Muhuta ;

8. Commune Mukaza ;
9. Commune Mugina ;
10. Commune **Rwibaga** ;
11. Commune Ntahangwa.

2. Province de BUHUMUZA :

1. Commune Butaganzwa ;
2. Commune Butihinda ;
3. Commune Cankuzo ;
4. Commune Gisagara ;
5. Commune Gisuru ;
6. Commune Musinga ;
7. Commune Ruyigi.

3. Province de GITEGA :

1. Commune Bugendana ;
2. Commune Gishubi ;
3. Commune Gitega ;
4. Commune Karusi ;
5. Commune Kiganda ;
6. Commune Muramvya ;
7. Commune Mwaro ;
8. Commune Nyabihanga ;
9. Commune Shombo.

4. Province de BURUNGA :

1. Commune Bururi ;
2. Commune Matana ;
3. Commune Makamba ;
4. Commune **Musongati** ;
5. Commune Mabanda ;
6. Commune Rumonge ;
7. Commune Rutana.

6

5. Province de BUTANYERERA :

1. Commune Busoni ;
2. Commune Matongo ;
3. Commune Kayanza ;
4. Commune Kiremba ;
5. Commune Kirundo ;
6. Commune Muhanga ;
7. Commune Ngozi ;
8. Commune Tangara.

Section 3 : Des zones, des collines et des quartiers**Article 6 :**

Les zones, les collines ou quartiers se répartissent comme suit :

I. PROVINCE DE BUJUMBURA

Commune	Chef-lieu de la commune	Zones	Collines et/ou quartiers
1. BUBANZA	BUBANZA	1. Bubanza	1. Quartier Bubanza 2. Quartier Buhororo 3. Quartier Giko 4. Quartier Matonge 5. Quartier Ruvumvu
		2. Buvyuko	1. Cimbizi 2. Muhanza 3. Muhenga 4. Nyabitaka

			5. Rugunga 6. Rurabo 7. Zina
		3. Kivyuka	1. Busiga 2. Gatare 3. Kiziba 4. Munanira 5. Gashinge
		4. Mitakataka	1. Gahongore 2. Gatura 3. Kagirigiri 4. Mitakataka
		5. Muramba	1. Ciya 2. Gitanga 3. Gitsira 4. Karinzi 5. Kivyiru 6. Mugimbu 7. Muramba

			8. Mwanda 9. Ngara 10. Rabiho
		6. Muyebe	1. Bubenga 2. Butaha 3. Masare 4. Mugoma 5. Muyebe 6. Ruvyirvya
		7. Musigati	1. Buhurika 2. Bukinga 3. Dondi 4. Kanazi 5. Kayange 6. Mpishi 7. Mugombarima 8. Musigati 9. Nyarusange

		8. Ntamba	1. Mpinga 2. Ntamba 3. Rugeyo 4. Rusekabuye 5. Rushiha
TOTAL		8 Zones	51 Collines et quartiers
2. BUKINANYANA	BUKINANYANA	1. Buganda	1. Cunyu 2. Gasenyi 3. Kaburantwa 4. Ruhagarika
		2. Buhayira	1. Buhayira 2. Kabuye 3. Muzenga 4. Remera 5. Rugano
		3. Ndora	1. Bihembe 2. Bitare 3. Burimbi

			4. Giserama 5. Kabondo 6. Kibaya 7. Myave 8. Nyamyeha 9. Nyarubugu
		4. Bumba	1. Bumba 2. Butara 3. Munyinya 4. Nderama 5. Rtyazo 6. Ruhembe 7. Runege
		5. Buzirasazi	1. Gasheke 2. Gitera 3. Jerama 4. Maranga 5. Nyarurinzi
		6. Gahabura	1. Gahabura

			2. Mikoni 3. Murengera 4. Rangira 5. Rubaya
		7. Masango	1. Kibati 2. Masango 3. Mwungo 4. Nyarwumba 5. Sehe
		8. Ndava	1. Kansega 2. Muremera 3. Mwunguzi 4. Ndava 5. Nimba 6. Nyamitanga
		9. Rusenda	1. Kabere 2. Nyampinda 3. Nyangwe 4. Rusenda

			5. Shimwe
TOTAL		9 Zones	51 Collines
3. CIBITOKÉ	CIBITOKÉ	1. Buhindo	1. Buhindo 2. Butega 3. Kagimbu 4. Kahirwa 5. Kajerama 6. Kivumvu
		2. Cibitoke	1. Quartier Cibitoke 2. Quartier Kagazi 3. Quartier Karurama 4. Quartier Rusiga 5. Colline Murambi
		3. Kiramira	1. Kiramira 2. Mihiza 3. Rusororo 4. Ruvumera
		4. Murwi	1. Bubogora 2. Gitohera

			3. Manege 4. Masha 5. Mirombero 6. Murwi 7. Mushanga
		5. Ngoma	1. Mahande 2. Mugimbu 3. Ngoma 4. Nyabubuye
		6. Rugombo	1. Mparambo 2. Quartier Nyakagunda 3. Dogodogo 4. Quartier Munyika 5. Rugeregere 6. Samwe
		7. Rukana	1. Gabiro 2. Gicaca 3. Musenyi 4. Ruhwa

			5. Rukana
TOTAL		7 Zones	37 Collines et quartiers
4. MUGINA	MABAYI	1. Buhoro	1. Buhoro 2. Mayuki 3. Mukaka 4. Nyarusebeyi 5. Rumvya 6. Busesa
		2. Butahana	1. Gafumbegeti 2. Gahoma 3. Gakerekwa 4. Mageyo 5. Muhungu 6. Nyabungere 7. Rungogo 8. Rutorero
		3. Mabayi	1. Gitukura 2. Kabere 3. Kibande 4. Mukoma 5. Nyagaseke 6. Rushiha

		4. Mugina	1. Butaramuka 2. Bwayi 3. Marumpu 4. Mugina
		5. Nyamakarabo	1. Gitumba 2. Nyamakarabo 3. Nyempundu
		6. Rubona	1. Kagurutsi 2. Gisumo 3. Ngoma 4. Nyamihana 5. Rubona
		7. Rugajo	1. Gitebe 2. Muyange 3. Mwarangabo 4. Kirinzi 5. Rugendo 6. Rusagara 7. Rugajo 8. Rubirizi

		8. Ruhororo	1. Gasebeyi 2. Miremera 3. Ruhororo
		9. Ruziba	1. Camakombe 2. Rushima 3. Ruziba
TOTAL		9 Zones	46 Collines
5. MPANDA	MPANDA	1. Buringa	1. Buringa 2. Ruhahe 3. Mpanda 4. Ninga 5. Nyeshanga
		2. Butanuka	1.Kivyibusha 2.Ruziba 3.Kanenga 4.Butanuka 5.Butembe
		3. Mpanda	1. Gifurwe 2. Gahwazi

			3. Gatagura 4. Masha 5. Nyomvyi
		4. Mudubugu	1. Busongo 2. Rugunga 3. Kagwema 4. Gihungwe 5. Muyange 6. Cabiza
		5. Gihanga	1. Buramata 2. Gihanga 3. Kizina 4. Murira 5. Rumotomoto
		6. Musenyi	1. Murengeza 2. Musenyi 3. Nyamabere 4. Rubira 5. Rugenge

		7. Muzinda	1. Butavuka 2. Kibenga 3. Kirengane 4. Mutara 5. Muzinda
		8. Ruce	1. Giseza 2. Kabanga 3. Ruce 4. Rutake 5. Rwamvurwe
		9. Rugazi	1. Bugume 2. Karambira 3. Kibuye 4. Nyenkarange 5. Rugazi 6. Kayange
TOTAL		9 Zones	47 Collines
6. ISARE	RUSHUBI	1. Kibuye	1. Buyimba 2. Kibuye 3. Nyarukere 4. Rusha

		5. Sagara
		2. Mageyo 1. Buhanda 2. Gitwe 3. Karugamba 4. Kinama 5. Mageyo 6. Muhororo 7. Muyabara
		3. Martyazo 1. Burenza 2. Butega 3. Kanyinya 4. Kigunga 5. Kinyinya 6. Magarure
		4. Mubimbi 1. Gisagara 2. Kiziba 3. Mubimbi 4. Muzazi 5. Nyankuba
		5. Rushubi 1. Caranka 2. Cirisha 3. Bibare 4. Nyarumpongo 5. Rushubi 6. Rutegama
		6. Kirama 1. Gasenyi 2. Gatebe 3. Kavya 4. Rutunda 5. Muturirwa 6. Rubaya
		7. Ryarusera 1. Gakenke 2. Gishubi 3. Mugomere



			4. Muhweza 5. Zinga 6. Mwura 7. Kayoyo
TOTAL		7 Zones	42 Collines
7. RWIBAGA	JENDA	1. Bikanka	1. Bikanka 2. Kigozi 3. Ndayi
		2. Jenda	1. Buhoro 2. Jenda 3. Kanyunya 4. Mugoyi 5. Nyarushanga 6. Rwibaga 7. Vyuya
		3. Kankima	1. Kibira 2. Nyamugari 3. Rutambiro
		4. Kigina	1. Karama 2. Kigina 3. Kinama 4. Mugendo
		5. Matara	1. Kizunga 2. Matara 3. Mukonko 4. Mwumba
		6. Mugongo	1. Butagazwa 2. Mugongo 3. Gisarwe 4. Murunga
		7. Mukike	1. Mayuyu 2. Nyarumanga

			3. Rurambira 4. Ruzibazi
		8. Nyabibondo	1. Gasarara 2. Mayemba 3. Mbare 4. Muhuha 5. Nyabibondo
		9. Nyabiraba	1. Nyabiraba 2. Musenyi 3. Raro 4. Kinyami 5. Bubaji
		10. Rukina	1. Mutobo 2. Ruhororo 3. Rukina
TOTAL		10 Zones	42 Collines
8. MUGERE	RUZIBA	1. Kanyosha	1. Quartier Busoro 2. Quartier Gisyo 3. Quartier Kajiji 4. Quartier Musama 5. Quartier Nkenga
		2. Gomvyi	1. Bubanza 2. Burima 3. Kayengwe 4. Gakara 5. Gomvyi 6. Murambi 7. Ntobo 8. Rubanda 9. Rutovu
		3.Kinindo	1. Quartier Kibenga 2. Quartier Kinindo



			3. Quartier Rukamo
		4.Kiyenzi	1. Buhina 2. Gisovu 3. Musugi 4. Nyamaboko 5. Rukuba 6. Ruvumu
		5.Kabezi	1. Kabezi 2. Migera 3. Masama 4. Mwaza
		6.Mubone	1. Gitenga 2. Mubone 3. Rugembe 4. Kimina
		7.Musaga	1. Quartier Gasekebuye 2. Quartier Gitaramuka 3. Quartier Kamesa 4. Quartier Kinanira 5. Quartier Mpimba 6. Quartier Muzenga 7. Quartier Urumuri
		8. Buhanda	1. Bugongo 2. Buhanda 3. Masenga 4. Nyankere 5. Nyarwedeka 6. Rukingiro 7. Ruvyagira
		9. Ramba	1. Gakungwe 2. Kiremba 3. Mena 4. Ramba

		10. Ruziba	1. Kizingwe 2. Mugere 3. Ngabwe 4. Nyabugete 5. Ruziba
		11. Ruyaga	1. Buzige 1. Buhonga 2. Kabumba 3. Mboza 4. Mwico 5. Ruyaga 6. Bigwa
TOTAL		11 Zones	60 Collines et quartiers
9. MUHUTA	MUHUTA	1. Bugarama	1. Bugarama 2. Kagona 3. Kayombe 4. Nyabungere
		2. Busenge	1. Burazi 2. Busenge 3. Canda 4. Gasebeyi 5. Gihondo 6. Rubura
		3. Gitaza	1. Gasange 2. Gitaza 3. Kibingo 4. Mubanga 5. Mubone 6. Rutunga

		4. Magara	1. Burangwa 2. Cashi 3. Vuma 4. Kazigo 5. Magara 6. Mugendo
		5. Muhuta	1. Buringa 2. Buyenzi 3. Gitunda 4. Kirombwe 5. Muhuta
		6. Ruteme	1. Bambo 2. Mihororo 3. Ruteme 4. Nyaruyaga
		7. Rutongo	1. Higirow 2. Kanzaganya 3. Kizuga 4. Masara 5. Murago 6. Rutongo 7. Ruyobera 8. Sakonga
TOTAL		7 Zones	39 Collines
10.MUKAZA	MUKAZA	1. Buyenzi	1. Quartier Swahili 2. Quartier Ruvumera 3. Quartier Kanzigiri
		2. Bwiza	1. Quartier Bwiza 2. Quartier Jabe
		3. Muyira	1. Bigoma 2. Coga 3. Kavumu 4. Kirombwe

p

			5. Mirama 6. Muyira 7. Rubizi
		4. Nyakabiga	1. Quartier Mugoboka 2. Quartier Mutanga 3. Quartier Nyakabiga 4. Quartier Rumuri
		5. Mukaza	1. Quartier Asiatique 2. Quartier INSS 3. Quartier Kabondo 4. Quartier Kiriri 5. Quartier Rohero 6. Quartier Mukaza 7. Quartier Rweza
TOTAL		5 Zones	23 Collines et quartiers
11.NTAHANGWA	MUTIMBUZI	1. Benga	1. Benga 2. Karunga 3. Kwigere
		2. Buterere	1. Quartier Bumwe 2. Quartier Muhuza 3. Quartier Mwezi 4. Quartier Kabusa 5. Quartier Kiyange 6. Quartier Mwizero 7. Quartier Mubone 8. Quartier Mugaruro
		3. Cibitoke	1. Quartier Mahoro 2. Quartier Buhuriro 3. Quartier Mwizero 4. Quartier Humuriza 5. Quartier Muhuza 6. Quartier Mutakura 7. Quartier Nyamwiza

		4. Gatumba	1. Quartier Gaharawe 2. Quartier Rusizi 3. Quartier Murinzi 4. Quartier Mahotera 5. Quartier Mushasha 6. Quartier Cuhiro 7. Quartier Keza 8. Quartier Vugizo 9. Quartier Warubondo
		5. Gihosha	1. Quartier Gitare 2. Quartier Sangwe 3. Quartier Sanganiro 4. Quartier Huriro 5. Quartier Winterekwa 6. Quartier Muyaga 7. Quartier Nyabagere 8. Quartier Taba 9. Quartier Kigobe
		6. Kamenge	1. Quartier Gikizi 2. Quartier Gituro 3. Quartier Heha 4. Quartier Kavumu 5. Quartier Mirango 6. Quartier Mukozi 7. Quartier Songa 8. Quartier Teza 9. Quartier Twinyoni 10. Quartier Twizerane
		7. Kinama	1. Quartier Bubanza 2. Quartier Buhinyuza 3. Quartier Muco 4. Quartier Mutaga 5. Quartier Bururi 6. Quartier Carama



			7. Quartier Gitega 8. Quartier Kanga 9. Quartier Muramvya 10. Quartier Muyinga 11. Quartier Ngozi 12. Quartier Ruyigi
		8.Mutimbuzi	1. Quartier Mutimbuzi 2. Quartier Masanganzira 3. Quartier Samariro 4. Quartier Mugirigiri 5. Quartier Muzazi 6. Quartier Bigwati 7. Quartier Buhomba
		9.Kirekura	1. Budahirwa 2. Kivogero 3. Nyaruhama 4. Mikangara 5. Bugoma
		10.Ngagara	1. Quartier Mugisha 2. Quartier Mubano 3. Quartier Muhinga 4. Quartier Muhizi 5. Quartier Rukundo 6. Quartier Gateka 7. Quartier Majambere 8. Quartier Ngagara 9. Quartier Industriel
		11. Nyambuye	1. Gishingano 2. Nyakibande

			3. Nyambuye
		12.Rubirizi	1. Gahahe 2. Gasenyi 3. Gatunguru 4. Karama 5. Muyange 6. Nyabunyegeri 7. Rubirizi 8. Gahwama 9. Tenga
		13.Rukaramu	1. Quartier Kagera 2. Quartier Kajaga 3. Quartier Ruvyagira 4. Quartier Gakumbu 5. Quartier Kinyinya
TOTAL		13 Zones	96 Collines et quartiers

II. PROVINCE DE BUHUMUZA

Commune	Chef-lieu de la commune	Zones	Collines
1. BUTAGANZWA	BUTAGANZWA	1. Bisinde	1. Bisinde 2. Bugarama 3. Karambi 4. Kazimya 5. Nyabigugo 6. Rutimbura 7. Rutonganyikwa
		2. Biyorwa	1. Biyorwa 2. Burenza 3. Masazi 4. Mihama 5. Mparne 6. Nyamugari 7. Nyarubabi 8. Rugata 9. Taba
		3. Mugege	1. Bigera 2. Caragata 3. Gakonko 4. Kivumu

			5. Mpungwe 6. Mugege 7. Muhene 8. Musenga 9. Nyangurube 10. Nyankende 11. Rubambagire
		4. Muriza	1. Bartye 2. Gasasa 3. Gikwiye 4. Gishubi 5. Kanyinya 6. Kirambi 7. Kiyabu 8. Muriza 9. Nyaburondwe 10. Nyamiyaga 11. Nyarurambi
		5. Rugongo	1. Kirangara 2. Kivoga 3. Kizigama 4. Maramvya 5. Nyagashubi

			6.Nyange 7.Rugongo
TOTAL		5 Zones	45 Collines
2. BUTIHINDA	BUTIHINDA	1. Butarugera	1.Buhoana 2.Kavumu 3.Kinyuku 4.Kobero 5.Ntaruka 6.Rabiro 7.Wingoma 8.Tangara
		2. Butihinda	1.Bucamihigo 2.Butihinda 3.Maramvya 4.Munyinya 5.Ngara 6.Rukira 7.Rushombo
		3. Burambira	1.Burambira 2.Burenza 3.Gikingo 4.Gisabazuba